

**POUR
PLUS**

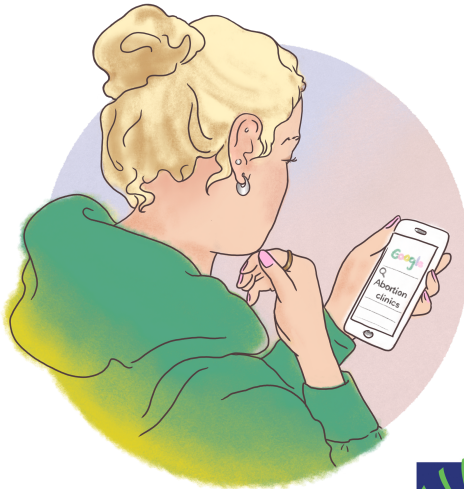
D'INFORMATIONS

ACTION CANADA

1-888-642-2725

**LA FÉDÉRATION
NATIONALE DE
L'AVORTEMENT (NAF)**

1-800-772-9100



Elizabeth Fry
toronto



**OFFRE DE NOMBREUX
SERVICES À CELLES QUI
CHERCHENT À AVOIR
RECOURS À
L'AVORTEMENT.**

(519) 743-9360



Ligne
téléphonique
provinciale offrant
soutien et
informations.



Liens avec les
fournisseurs
d'avortement.



Soutien
émotionnel



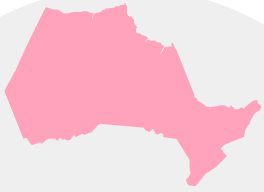
Ressources en
ligne

**ACCÉDER À
L'AVORTEMENT
EN**

ONTARIO



Nous nous engageons à
fournir un environnement
sûr et solidaire pour vous
aider à naviguer dans le
réseau de soins de santé et
à recevoir les soins dont
vous avez besoin.



SERVICES ADDITIONNELS EN ONTARIO

BAY CENTRE

Services de santé comprenant des conseils en matière de contraception, soins d'avortement et des options de grossesse.

416-351-3700

CONTRACEPTION GRATUITE

Pour les personnes de moins de 25 ans avec une carte OHIP.

SOINS GESTATIONNELS TARDIFS

Disponible à Toronto au **Women's College Hospital**, et à Londres au **Pregnancy Options**.

SOUTIEN AUX DOULAS À L'AVORTEMENT

Birth Mark Doulas en Toronto et Hamilton
416-479-0086



AVORTEMENT PAR MÉDICAMENTS

- Les médicaments mifépristone et misoprostol sont prescrits et provoquent une fausse couche à domicile.
- Sécuritaire, couramment utilisé et efficace.
- Disponible jusqu'à 9 semaines de grossesse.
- Peut être prescrit par les médecins, les infirmières praticiennes, et certaines sage-femmes en Ontario.
- Les fournisseurs de soins primaires peuvent être en mesure de prescrire par télémédecine.
- Le coût est entièrement couvert par OHIP.
- L'avortement par médicaments n'est PAS la même procédure que la contraception d'urgence.



AVORTEMENT PAR INSTRUMENTS

- Un avortement par instruments est pratiqué dans une clinique ou un hôpital par un médecin.
- Sécuritaire, couramment utilisé et efficace.
- Disponible dans tous les trimestres en Ontario.
- Tous les coûts sont entièrement couverts par l'OHIP.

LA PROCÉDURE

- Un médicament est disponible pour prévenir la douleur.
- Le médecin praticien insérera un mince tube au-delà de votre col et dans l'utérus.
- Des instruments sont utilisés pour retirer le tissu de grossesse de l'utérus.

